



La société se réserve la possibilité d'apporter des modifications qui seraient dues à des impératifs d'ordre technique et/ou administratif : les côtes, les surfaces, les ouvertures, les sens d'ouverture, ainsi que l'emplacement et l'encombrement des gaines sont mentionnés à titre indicatif. La surface peut varier de 5% en fonction des techniques de construction choisies. Les différents éléments d'électroménagers, équipements et mobiliers représentés sur le plan de vente n'ont qu'une valeur illustrative. Seuls les équipements figurant sur la notice descriptive annexée à l'acte de vente seront fournis par le maître d'ouvrage.



PLAN DE MASSE